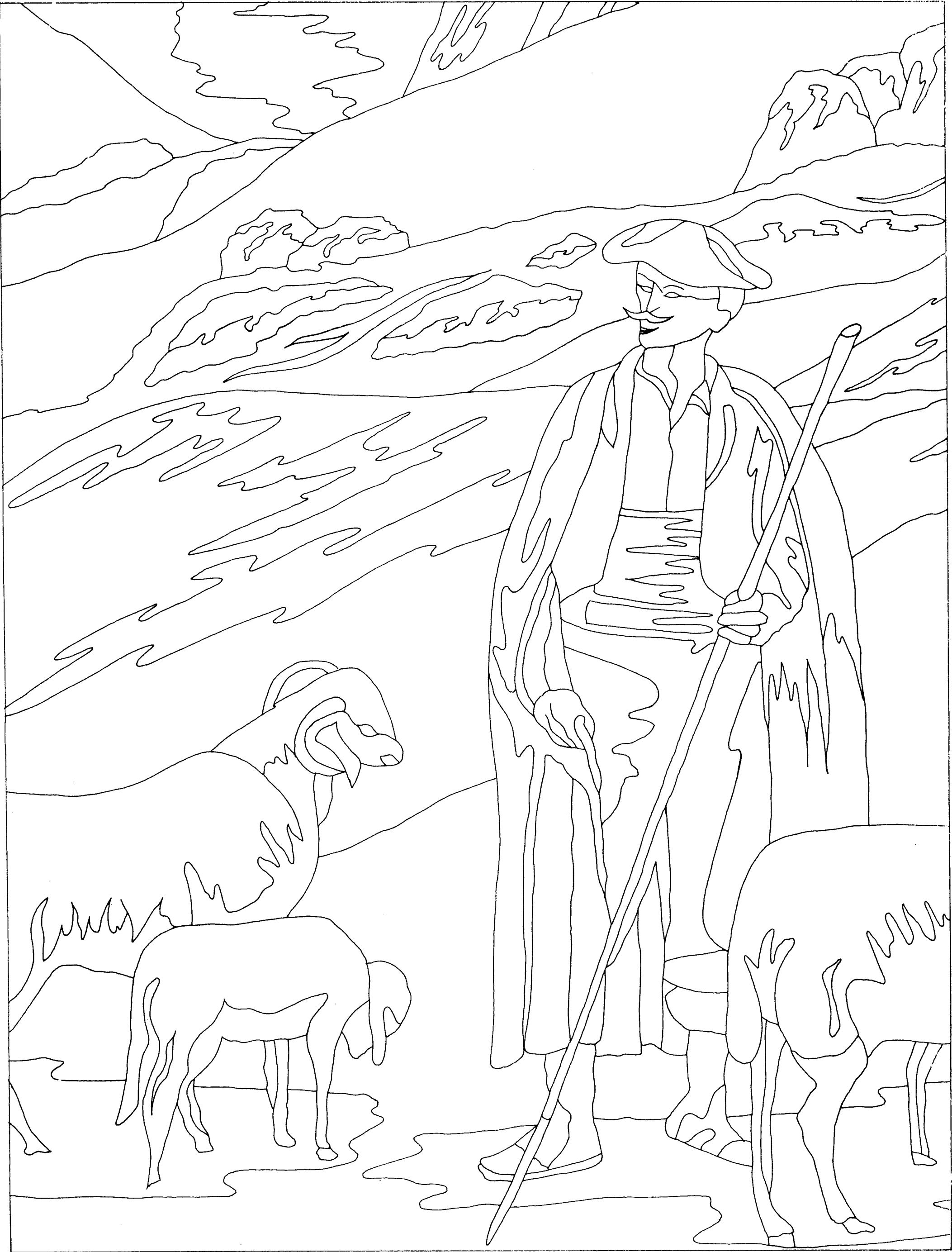




Groupement inter académique II		Session	2004		Facultatif : code
Examen et spécialité					
CAP Arts du bois - Marqueteur					
Intitulé de l'épreuve					
E1.1 Exécution d'un ouvrage de marqueterie					
Type	Facultatif : date et heure		Durée	Coefficient	N° de page/ total
SUJET			24 H	9	1/3



2004		Groupe inter académique II		Session		Facultatif : code			
CAP Arts du bois - Menuisier		Examen et spécialité							
E1.1 Exécution d'un ouvrage de menuiserie		Intitulé de l'épreuve							
Type		Facultatif : date et heure		Durée		Coefficient		N° de page, total	
SUJET				24 H		9		1/3	

BERGER DES PYRENEES

ON DONNE :

- 1 reproduction du sujet à l'endroit sur format A3 vertical.
- 12 reproductions du sujet à l'envers dont une sera exclusivement réservée à la feuille d'ombrage et remise aux examinateurs.
- 1 panneau de contreplaqué de 18 mm.
- 10 essences de bois pour la découpe des éléments.
 - 2 bandes de chant de fil de 410 x 25 en merisier.
 - 2 bandes de chant de fil de 325 x 25 en merisier.
 - 1 contrebalancement en sapelli.

ON DEMANDE :

D'utiliser la technique de découpe « élément par élément ».

De choisir les bois parmi les 10 essences proposées pour la découpe des éléments.

De rédiger la feuille d'ombrage et de la remettre aux examinateurs avant de procéder à la pratique de l'ombrage.

D'ombrer les éléments au sable chaud d'après la copie que les examinateurs auront faite de la feuille d'ombrage originale.

De plaquer les chants.

De remettre aux examinateurs le décor aux dimensions finies (360 x 275) raclé et poncé prêt à recevoir un produit de finition.

Groupement inter académique II		Session 2004	Facultatif : code	
Examen et spécialité CAP Arts du bois - Marqueteur				
Intitulé de l'épreuve E1.1 Exécution d'un ouvrage de marqueterie				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 24 H	Coefficient 9	N° de page/ total 2/3

BAREME DE NOTATION

RESPECT DES COTES	/5 points
CHOIX DES BOIS	/30 points
QUALITE DE LA DECOUPE	/45 points
QUALITE DE L'OMBRAGE	/50 points
■ Feuille d'ombrage	/10 points
■ Correspondance de l'ombrage à la feuille d'ombrage	/10 points
■ Qualité de l'ombrage	/30 points
FINITION DU PAREMENT	/30 points
■ Affleurage	
■ Raclage	
■ Ponçage	
FINITION DU CONTRE PAREMENT	/5 points
■ Affleurage	
■ Raclage	
■ Ponçage	
FINITION DES CHANTS	/15 points
■ Affleurage	
■ Raclage	
■ Ponçage	
<u>TOTAL</u>	<u>/180 points</u>

PENALITES APPLICABLES

La non remise ou la remise aux examinateurs de la feuille d'ombrage originale après la pratique de l'ombrage entraînera la perte de la totalité des 50 points attribués à ce critère d'évaluation.

Groupement inter académique II		Session 2004	Facultatif : code	
Examen et spécialité CAP Arts du bois - Marqueteur				
Intitulé de l'épreuve E1.1 Exécution d'un ouvrage de marqueterie				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 24 H	Coefficient 9	N° de page: total 3/3